AMAP Grandchamp des Fontaines CONTRAT KIWIS 2022/2023

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte et développe les principes de la charte établie par l'association Alliance Provence qui anime le réseau des AMAP. Les objectifs de notre AMAP sont entre autres de :

- maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine
- mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes
- permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits
- faire le choix de la qualité nutritionnelle, organoleptique et négliger les conventions, les standards de la société de consommation (calibrage, couleurs, apparence)
- rapprocher, par l'entraide, la confiance, la participation, la pédagogie, le consommateur et le producteur.

Le présent contrat règle les modalités de vente directe entre Myriam et Fabrice Moyon et les membres de l'AMAP pour une campagne de 3 livraisons de kiwis + une possible livraison en janvier Dates : 21 octobre- 18 novembre- 16 décembre- et si possible le 13 janvier

Les engagements du producteur

- -Nous proposons des kiwis cultivés conformément aux normes de l'agriculture biologique sur un verger d'un hectare situé au Loroux-Bottereau.
- -Les plants de kiwi (bio) viennent des pépinières Alias, pépiniériste spécialiste en plants de kiwi à St-Pardoux du Breuil (47).
- -Trois variétés sont disponibles : Hayward (chair verte), Belle de Chine et Montcap (précoce).

Les fruits seront livrés en fonction de leur arrivée à maturité (dans un 1^{er} temps, ce sera le Montcap puis la Belle de Chine et ensuite, le kiwi vert que chacun connaît). Il y aura panachage dans la mesure du possible.

Les engagements de l'adhérent

- -Je m'engage pour la période du contrat à soutenir le producteur dans sa démarche.
- -Je m'engage à venir prendre ma commande à la date communiquée ou à la faire retirer par un tiers.
- -J'adhère aux principes de la Charte des AMAP.

Quantité minimale : un panier d'un poids compris entre 2,5 kg et 2,850 kg Prix : 11€75.

Je commande par distribution	Prix du panier	Total : nombre de paniers X3 X 11€75 Nombre de paniers janvier X11.75
Panier (s)	11€75	
Panier(s) janvier 2023	11€75	

Exceptionnellemnt, il est demandé 2 paiements différents. Le premier pour les 3 livraisons garanties et le second pour la livraison de janvier. Ce dernier vous sera rendu si la livraison est impossible.

Je remets mon paiement (à l'ordre de Fabrice Moyon) avec le contrat.

Les producteurs
Myriam et Fabrice Moyon
328, route du Moulin de Bel Air
44430 Le Loroux-Bottereau

Le mangeur (nom, prénom et adresse e-mail)

La coordinatrice : Christine BURCKEL cmburckel@orange.fr